



# Bilan d'activités Maison-Relais - 2021



## INTRODUCTION

Cela fait maintenant deux ans que, l'Association La Halte PEG et plus précisément, la maison-relais du Chaudron, fait face à la crise sanitaire. Les restrictions n'ont pas toujours permis de poursuivre les moments collectifs. Pour autant, le couple d'hôtes a su pallier ces difficultés pour pouvoir répondre au mieux aux besoins des locataires.

Dans ce cadre, les locataires ont été pleinement associés et investis pour le séminaire des Maison-Relais, qui s'est tenu les 7 et 8 octobre 2021, au domaine Moca.

L'année 2021 aura donc été une année de préparation de ce séminaire, dans la continuité de la Semaine des Pensions de Famille, qui s'est déroulée au niveau national.

En lien avec la DEETS, l'ensemble des hôtes des maison-relais se sont mobilisés pour présenter le dispositif et en améliorer son image auprès des partenaires locaux et des élus.

Afin de répondre à l'objectif de 10 000 places supplémentaires en maison-relais, deux nouvelles structures verront le jour en 2022, gérées par l'Association La Halte PEG : l'une à Beauséjour, l'autre à Bras-Panon.

Comme chaque année, au travers de ce bilan d'activités, nous vous présenterons les actions menées et les accompagnements réalisés. Bien évidemment, nous consacrerons une partie de ce bilan au séminaire. Nous tenterons de retracer au mieux les différents moments de ces deux journées bien qu'il nous sera difficile de vous partager les émotions qui ont rythmées cet événement.

Très bonne lecture,

## Présentation du dispositif

La maison-relais Axel KICHENIN dit « Lolo » gérée par l'Association La Halte PEG, dispositif de logement adapté et accompagné situé sur le territoire du Chaudron, a permis depuis son ouverture en 2013 à 22 adultes, anciennement sans domicile fixe de se poser dans un logement pérenne.

Si nous nous référons au verbe « accompagner » qui vient de l'ancien français *compain*, qui signifie « celui avec qui on partage son pain » et qui caractérise le dispositif maison relais, nous pouvons affirmer que depuis huit ans les notions de cheminer, de suivre, de soutenir et de partager ont été des composantes importantes de l'accompagnement offert aux résidents par le couple d'hôtes, professionnels du quotidien.

Ce travail de proximité avec nos semblables en difficulté nous ont permis d'être à côté de, de faire et vivre avec, dans le but d'apaiser leur inquiétude et de rompre leur isolement.

L'accueil chaleureux, la convivialité et la petite taille de la structure l'a rendue moins impersonnelle que les grandes structures d'hébergement collectif.

Ce qui a jusqu'à ce jour permis de valoriser les compétences et savoirs faire de chacun à travers différentes activités afin qu'ils trouvent un mieux-être et reprennent leur place dans la société.

## Taux d'occupation

BATIMENT	APT	ENTREE	SORTIE	NB NUITÉES	Taux occupation/ch
81	1	01/01/2021	31/12/2021	365	100.00
	2	01/01/2021	31/12/2021	365	100.00
	3	01/01/2021	31/12/2021	365	100.00
	4	01/01/2021	31/12/2021	365	100.00
	5	01/01/2021	31/12/2021	365	100.00
	6	01/01/2021	31/12/2021	365	100.00
	7	01/01/2021	31/12/2021	365	100.00
	8	01/01/2021	31/12/2021	365	100.00
	9	01/01/2021	31/12/2021	365	100.00
83	1	01/01/2021	31/12/2021	365	100.00
	2	01/01/2021	31/12/2021	365	100.00
	3	01/01/2021	31/12/2021	365	100.00
	4	01/01/2021	31/12/2021	365	100.00
	8	01/01/2021	31/12/2021	365	100.00
85	2	01/01/2021	31/12/2021	365	100.00
	3	01/01/2021	31/12/2021	365	100.00
	4	01/01/2021	26/06/2021	365	100.00
	5	01/01/2021	31/12/2021	365	100.00
	7	01/01/2021	31/12/2021	365	100.00
	8	01/01/2021	31/12/2021	365	100.00
	9	01/01/2021	30/06/2021	180	49.32
	10	01/01/2021	31/12/2021	365	100.00
				7845	97.70

**Le taux d'occupation de l'année 2021 est de 97,70% contre 95,94% en 2020.**

Nous n'avons eu qu'une seule sortie en 2021. Il s'agit d'un locataire malade alcoolique et présentant des troubles psychiatriques. Il a régulièrement posé des actes de violence envers d'autres locataires, les salariés et même les habitants du quartier. Des plaintes ont d'ailleurs été déposés. C'est dans ce contexte, et par peur des représailles, qu'il a quitté de lui-même le dispositif sans prévenir l'équipe. Nous avons appris par la suite qu'il était retourné dans sa ville de naissance et qu'il souhaitait rendre son appartement, que nous lui avons gardé jusqu'à que nous nous assurions qu'il nous signifie son départ définitif.

## Le rôle du couple d'hôtes

### Les évènements marquants

Plusieurs situations ont marqué l'année 2021 :

- En 2020, nous vous parlions de la situation d'un résident qui s'est mis à fumer du « tabac chimique ». Cette année, le couple d'hôtes a dû interpeller deux fois le 15 pour des décompensations. Sous l'effet de cette drogue, il hurlait dans l'enceinte de l'établissement, à tel point que les habitants du quartier sont tous sortis de leur appartement. Il parlait d'idées suicidaires et avait des gestes inappropriés. La direction de l'association a proposé que l'on prévoit un week-end dans le lieu de son choix afin qu'il s'éloigne de ses fréquentations. Malheureusement, ce projet n'a pas abouti car au vu de son état, nous n'avons pas souhaité qu'il pose des problèmes dans l'endroit où il serait. Nous avons repris avec lui un travail sur la gestion de ses consommations et l'avons orienté sur le CSAPA. Il a su honorer ses rendez-vous, notamment avec le médecin. Mais, il a fallu sans cesse les lui rappeler et le motiver.
- En outre, depuis plusieurs mois, nous avons constaté la détérioration lourde de l'état de santé d'un résident, état qui impactait son quotidien : dans son logement et au niveau son hygiène corporelle. Le lien a été fait avec la curatrice afin de trouver des solutions et de mettre en place éventuellement des partenaires pour l'aider dans l'entretien et pour l'accompagner vers le soin. Finalement, il a sollicité de lui-même le couple d'hôtes pour être hospitalisé à l'EPSMR. Dès qu'il se sent dans un état de mal-être, il a pour habitude de se protéger et d'aller à l'hôpital.
- Enfin, en juin 2021, un locataire a été hospitalisé en chirurgie orthopédique. Durant le week-end, alcoolisé et sous l'emprise de drogue, il s'est jeté par la fenêtre de son logement, situé au 2<sup>ème</sup> étage. Il a donc eu une fracture diaphysaire. Après plus de trois mois d'hospitalisation et de rééducation, il est revenu à la maison-relais. Il utilise maintenant une béquille pour marcher.

- En août 2021, la maison-relais a connu le départ pour congés maternité d'un hôte. En remplacement de celui-ci, un agent polyvalent a pris le relais. Les locataires ont apprécié cette présence masculine et il faut dire qu'il a su trouver ses marques rapidement. La complémentarité du binôme s'est faite naturellement. Grâce aux compétences de chacun, une nouvelle dynamique a été insufflée à ce dispositif au travers de la remise en état de la maison-relais (nettoyage en profondeur, peinture, création de parterres fleuris...). Plusieurs projets sont en cours tels que le rafraîchissement et la décoration des salles d'activités afin que les résidents puissent réinvestir le collectif. Ces changements ont été très appréciés des résidents qui souhaitent que les halls d'entrée des deux autres bâtiments soient aussi repeints. L'autre hôte, embauchée en tant qu'animatrice a été promue éducatrice spécialisée suite à l'obtention de son diplôme d'Etat.
- La maison relais continue à être un terrain de stage pour les stagiaires de l'IRTS qui viennent régulièrement se former auprès du couple d'hôtes. Ainsi, nous avons accueilli un stagiaire éducateur spécialisé depuis le mois d'octobre qui terminera sa formation à la mi-avril 2022 et, une stagiaire en BTS ESF.
- Depuis 2020, un locataire était en rééducation au GHER de St-Benoît à la suite d'une chute dans son logement. Son appartement étant situé au 1er étage et n'ayant pas retrouvé l'usage de ses jambes, son retour à la maison-relais n'était plus envisageable. En lien avec la curatelle, une demande en famille d'accueil a été instruite. Dans l'attente de sa réorientation, nous avons conservé son logement, à la demande de la curatrice.
- En fin d'année, un résident malade alcoolique chronique a été hospitalisé au service addictologie de Bellepierre pour un sevrage. Depuis son retour, il est abstinent et son comportement a changé. Il bénéficie d'un suivi CSAPA. Nous travaillons au plus près des désirs exprimés par chaque résident, si ceux-ci expriment et montrent plus d'intérêt pour un accompagnement à la consommation dans le cadre d'une réduction des risques par une diminution de la consommation, il est évident que nous privilégierons cette voie.

### Le travail de partenariat

Le nouvel infirmier de l'EPSMR est arrivé sur la maison-relais en 2021. L'objectif de sa présence hebdomadaire est de favoriser l'envie de soins de chaque résident sur sa santé globale et de favoriser l'aller vers sanitaire pour tout besoin, tout en étant dans le « vivre-ensemble ».

L'activité marche lui a permis d'entrer en relation avec les résidents et de participer à la vie de la structure. Toutefois, nous avons noté des points de difficultés : en effet, l'infirmier s'interrogeait quant à la pratique d'une activité sportive pour ces personnes, présentant des pathologies diverses et variées, il voulait que ces dernières aient un certificat médical pour y participer. Il lui a été rappelé que les résidents ne sont pas hébergés mais locataires et libres de

pratiquer une activité sportive s'ils le souhaitent, même si nous reconnaissons que pour la pratique d'une activité sportive en club, il est demandé un certificat médical.

Une réunion pour faire un point d'étape a donc été mise en place : différents points ont été abordés tels que les activités extérieures et la place de l'infirmier, la conduite à tenir en cas de situation de violence, l'intervention de personnes extérieures pour des actions de santé et enfin, la confidentialité. Cette réunion a permis de réaffirmer l'intervention attendue par l'ARS et la DEETS et définie entre l'EPSMR et la maison-relais. La présence d'un infirmier doit permettre de favoriser l'envie des résidents d'aller vers un parcours de soins adapté à leurs situations et leurs besoins.

Durant cette année, ce partenaire a pu accompagner les résidents volontaires à la vaccination du coronavirus.

Il a également souhaité mettre en place un suivi avec un résident diabétique et malvoyant, bénéficiant d'un accompagnement par le SAMSAH DV. Mais, pour ne pas empiéter sur les missions de ce partenaire, il les a laissé gérer les rendez-vous médicaux tout en s'informant de l'avancée de la situation.

Les résidents ont identifié ce partenaire comme un professionnel de santé. Toutefois, nous constatons qu'il est difficile pour lui "d'aller vers" et de tisser un lien de confiance avec eux qui permettrait une meilleure prise en charge globale de leur santé.

Travailler en maison relais suppose d'adapter sa façon d'intervenir, étant donné que nous sommes dans un dispositif de logement accompagné et non d'hébergement.

Sans transition, nous travaillons depuis peu avec le SAMSAH DV de l'IRSAM. Ce partenaire a apporté des nouveaux outils pour l'accompagnement des personnes déficientes visuelles. Elle a par exemple installé dans le logement d'un locataire malvoyant, un cache sur sa plaque de cuisson pour éviter qu'il se brûle. Le couple d'hôtes a découvert un nouveau métier, l'avéjiste. Elle a d'ailleurs proposé de former l'équipe à intégrer une personne en situation de handicap dans un projet commun.

Après plusieurs années sur liste d'attente, un résident a enfin été pris en charge par le SAVS de l'APAJH. Cet accompagnement a amené le résident à rencontrer des professionnels tels que psychologue, éducateur ... Le fait de pouvoir parler à des personnes extérieures l'apaise et le satisfait. Il est autonome et honore ses rendez-vous. Un bon travail partenarial s'est instauré entre les professionnels de l'APAJH et ceux de la maison relais pour accompagner au mieux ce Monsieur. Il en retire un véritable bénéfice.

L'Association RIVE a poursuivi ses interventions mensuelles sur la relation affective et sexuelle. Les rencontres ont pu se faire car les professionnels ont intégré qu'ils devaient aller à la rencontre des résidents dans la cour de la maison-relais de façon informelle pour discuter.



## Le travail en réseau

Comme chaque année, nous avons été présents aux différentes rencontres du réseau des maison-relais que ce soit aux réunions trimestrielles animées par le SIAO ou encore les GAP avec les couples d'hôtes de chaque maison-relais.

Afin de s'adapter à la crise sanitaire et pour maintenir nos réunions réseau, nous avons opté pour des temps en visioconférence. Le sujet principal abordé durant ces réunions a été la préparation du séminaire. D'autres points ont toutefois été évoqués concernant les mesures préfectorales telles que le pass sanitaire, les activités collectives et l'ouverture des prochaines maison-relais.

Il a été souligné la difficulté de maintenir les activités durant cette période de restrictions sanitaires. Quant à la question du pass sanitaire, les hôtes précisent que les résidents ont été sensibilisés sur le sujet de la vaccination. La plupart d'entre-eux se sont faits vacciner.

Les GAP se sont poursuivis ; néanmoins, nous avons dû revoir notre organisation en raison de la taille des salles et de leur capacité à recevoir du public et de l'exigence du pass sanitaire par les associations. En effet, l'accès à certains établissements était soumis au pass sanitaire et tous ne remplissaient pas les conditions nécessaires.

Les réunions des locataires ont été remise en place. Cela a permis de se retrouver ensemble et de partager un moment convivial autour d'un petit-déjeuner, toujours dans le respect des gestes barrières. Cette instance est toujours un lieu où chacun peut s'exprimer et faire remonter les problématiques communes. Il arrive parfois que des difficultés individuelles soient portées à la connaissance de l'équipe. Dans ce cas, des rendez-vous sont proposés pour en parler.

## L'accompagnement au quotidien

Le principe de la maison-relais est d'offrir un accompagnement de proximité aux résidents, dans le suivi de leurs démarches administratives et de les inscrire dans des activités collectives afin de rompre leur isolement et de recréer du lien social.

Au niveau individuel, plusieurs accompagnements ont été poursuivis :

- le renouvellement des demandes de couverture santé, les déclarations trimestrielles auprès de la caf, les déclarations d'impôts, les demandes de retraite...
- l'accompagnement physique pour les courses, l'achat de mobilier, de vêtements...
- le travail avec les associations tutélaires sur la gestion budgétaire des résidents. Le couple d'hôte continue de veiller au respect des droits des locataires en faisant régulièrement le point avec les mandataires notamment dans le versement de l'argent selon les périodicités retenues, des achats divers ... En cas d'un désaccord entre le majeur et son référent, l'hôte peut être amené à faire de la médiation et trouver une solution pour que le résident ne soit pas lésé.
- certains résidents ont bénéficié d'une aide à domicile. Nous avons choisi de travailler principalement avec la SCOPAD puisqu'elle est présente dans le quartier et qu'une bonne

relation s'est installée avec la responsable de secteur. Des échanges réguliers sont faits avec la responsable afin de rappeler aux intervenants les objectifs de leur intervention chez la personne.

- les visites de logement se font mensuellement selon les besoins de chacun. Un tableau a été créé afin de répertorier les tâches à accomplir. Dans un premier temps, il est demandé aux résidents de faire par lui-même le nettoyage de son logement. Une nouvelle visite est alors programmée et ceux qui ont besoin d'une aide peuvent faire appel au couple d'hôtes. L'Association leur remet les produits de nettoyage et les professionnels leur apportent une guidance. Au cours d'une de ces visites, nous avons constaté pour la deuxième fois, la dégradation importante d'un logement d'un locataire qui n'ouvre jamais ses volets. Les murs étaient recouverts de moisissures. Nous avons interpellé la curatrice pour trouver une solution. Une entreprise est intervenue et a remis en état le logement. Mr bénéficiait déjà d'une notification pour l'intervention d'une aide-ménagère. Mais n'étant jamais présent à son domicile, celle-ci ne pouvait intervenir. Grâce au travail en partenariat avec la curatelle, monsieur a pu signer le contrat d'intervention de l'aide à domicile et l'autoriser à intervenir chez lui en son absence. Depuis, l'appartement est resté propre et des points ont été faits régulièrement avec les intervenantes.

- Nous avons accompagné un résident dans la stérilisation de sa chatte. En effet, il est stipulé dans notre contrat d'occupation qu'il est interdit d'avoir des animaux. Cependant, nous réadaptions le règlement en fonction des besoins des personnes puisque nous avons à cœur de veiller à leur bien-être.

- En 2021, deux résidents ont obtenu un contrat de travail à durée déterminée : l'un en ESAT en tant qu'agent d'entretien des locaux et l'autre dans une école en tant qu'aide-cantinière. Ces emplois les ont aidés à sortir de leur cadre de référence et à rencontrer de nouvelles personnes.

Sur le volet « animation », nous ne cessons de rappeler que la crise sanitaire a bouleversé le collectif.

Les salles communes ne pouvant recevoir que quatre personnes à la fois, il est devenu compliqué de poursuivre les activités collectives.

Les sorties du samedi ont également cessé puisque les pique-niques et les regroupements à l'extérieur étaient interdits ce qui pouvait d'ailleurs paraître paradoxal puisque les résidents se regroupaient dans les halls de leur immeuble pour boire et fumer ensemble.

Il a été difficile pour eux de respecter les distanciations sociales imposées par les mesures préfectorales.

Malgré tout, nous n'avons pas connu de cluster en maison relais.

- Activité jardin à l'ancien zoo du Chaudron

Un résident s'était bien investi au niveau de la culture de ces parcelles même s'il a fallu jongler bien souvent avec ses moments d'alcoolisation qui l'empêchaient d'être toujours opérationnel pour y aller.

Le Covid a également modifié ses habitudes car pour rentrer dans le parc il fallait avoir un badge, cette contrainte l'a rebuté. Un accompagnement sera fait pour l'aider à surmonter ce frein.



- Les moments festifs

Malgré la crise sanitaire, les résidents ont tenu à fêter leur anniversaire. Il a fallu s'adapter : les bougies ont été mises sur les boîtes au lieu d'être sur les gâteaux. Il faut reconnaître que fêter individuellement les anniversaires de chacun a participé à reconnaître la personne en tant qu'individu à part entière et également de la restaurer dans son estime de soi.

En tous cas, les résidents ont anticipé et demandé au couple d'hôtes si la fête aura bien lieu.

Comme pour les autres années, l'association a offert le gâteau et les boissons. Le résident avait toujours la possibilité d'amener des amuse-bouche s'il le souhaitait. C'est un moyen de les aider à sortir de la gratuité dans laquelle ils ont pris l'habitude de s'installer en vivant dans la rue. Tout le monde est convié à ce temps convivial et joyeux qui permet l'espace d'un instant d'oublier les problématiques du quotidien.

Les fêtes calendaires comme Noël et la Saint Sylvestre ont été aussi des occasions de fêtes en maison relais comme dans les familles.

Comme l'an dernier, nous avons commandé un repas festif chez un traiteur et remis à chaque personne une barquette afin de respecter les consignes sanitaires.

Le but étant que chaque personne ait à manger et se sente pris en compte surtout le soir de Noël.

Cette période festive et familiale peut-être vécue douloureusement par certains résidents.

Pour la Saint Sylvestre également un repas a été prévu sur les mêmes modalités.

- L'agent de service

Comme précisé en amont, il a pris ses fonctions au mois d'août 2021. L'enjeu pour lui était de faire équipe avec l'hôte en poste afin de poursuivre l'accompagnement des résidents.

Dans un premier temps, il a commencé à entrer en relation avec les résidents par le biais de création d'un parterre de fleurs. Il a compris rapidement l'importance de faire avec.

Puis, Il a repéré le travail à effectuer pour améliorer le cadre de vie des résidents. Il a mis en place un planning de nettoyage des bâtiments qui étaient très sales, en associant les locataires volontaires.

Cela a facilité l'entrée en lien avec eux et l'a aidé à repérer leurs compétences.

Il a discuté avec eux du respect du travail de chacun et de l'importance de garder les lieux propres.

Ce fleurissement et la propreté du jardin ont changé la perception des voisins sur la maison relais.

Certains sont venu demander des plants de fleurs pour embellir leurs immeubles.

Nous essayons au quotidien de soutenir cette dynamique.

Faire vivre un collectif avec des personnalités différentes et diverses n'est pas facile tous les jours. Les professionnels doivent faire régulièrement de la médiation.

## Lien avec le quartier

Cette année nous avons été sollicités par un jeune du Chaudron qui a mis en place une action de solidarité envers un "gramoun" (personne âgée) qui vivait dans l'insalubrité. Il a demandé à l'Association d'héberger temporairement cette personne afin de leur permettre de remettre en état sa maison. Un appartement étant libre, nous lui avons remis les clés. Néanmoins, la personne âgée n'a pas souhaité rester et est rentré chez elle le soir même.

De même, nous avons remis un local à un jeune du quartier qui a souhaité monter un projet de potager avec les locataires de la maison-relais.

Ces deux situations montrent la volonté de l'Association de continuer à travailler le lien avec le quartier, lien qui reste fragile malgré tout.

La maison-relais est devenu au fil des années, un lieu ressources pour les habitants qui peuvent demander une aide administrative. Les jeunes, eux, se fournissent en préservatifs.

## Séminaire des Pensions de Famille

La DEETS a missionné le cabinet VIDACITA pour préparer le séminaire des Pensions de Famille.

Les objectifs de ce séminaire :

- Développer une vision collective de ce qu'est la maison-relais
- Améliorer la compréhension et la visibilité du dispositif
- Instaurer une dynamique de coopération et nourrir le réseau
- Créer un espace de partage d'outils, méthodes et de cocréation
- Apporter des pistes d'amélioration, d'optimisation aux difficultés
- Valoriser les personnes et les projets : résidents, hôtes, structures porteuses...

Dans un premier temps, Emilie BONNET est venue se présenter, expliqué aux hôtes ses missions et comprendre le dispositif maison-relais.

Puis, il y a eu différents temps de réunion.

- La préparation

Une première réunion a eu lieu avec l'ensemble des hôtes et quelques résidents pour aborder les thématiques de cet événement.

C'est ainsi que plusieurs sujets ont émergé :

- La présentation des ateliers de la maison-relais de demain
- Le rôle du couple d'hôte vu par les résidents
- Les difficultés rencontrées et l'isolement des hôtes
- Le quotidien des résidents dans la maison-relais
- ....

Au cours de cette réunion, la chargée de mission a proposé que chaque maison puisse présenter un projet réalisé. Au Chaudron, nous avons souhaité mettre en avant les talents des locataires au travers du groupe de musique.

Nous avons choisi avec les résidents un répertoire de chansons créoles et avons programmé des répétitions chaque vendredi.

Lors de la seconde réunion, les thématiques ont été actés. Les participants se sont répartis sur les ateliers pour les animer :

- Accompagner et gérer le vieillissement des résidents
- Accompagnement social et rôle des hôtes
- Entre logement et hébergement, droits des locataires et règlement intérieur
- Les projets de maisons relais : montage financier et construction
- Ancrer la maison-relais sur son territoire et favoriser le dedans/dehors : créer du lien avec le quartier
- Ouverture de l'accueil et questions familiales : quels publics pour les maison-relais ?
- Accompagner les problématiques liées au médico-social : psy, addictions, résidence accueil
- Mutualisation et vie du réseau des maison-relais : passer de 4 à 12 structures
- Projet social : comment favoriser l'implication des résidents dans la gestion des maison-relais
- Le rôle des collectivités et l'intérêt des maison-relais pour leur territoire
- Equilibre financier des maison-relais : gestion locative et sentiment de précarité

Au vu de l'expérience de l'implantation de la maison-relais sur le quartier du Chaudron, il a été décidé qu'un hôte coanimait l'atelier « ancrer la maison-relais sur son territoire et favoriser le dedans/dehors : créer du lien dans le quartier ».

Une réunion avec le SIAO a également été mise en place pour réfléchir ensemble sur l'atelier intitulé « accompagnement social et rôle des hôtes ». Nos échanges ont permis de faire ressortir 5 items. Les hôtes se sont accordés à dire qu'ils travaillent sur :

- L'appropriation du logement, le lien social, l'autonomie, la réinsertion sociale
- L'individuel et le collectif
- De même, l'hôte doit avoir un certain savoir-faire/ savoir-être et doit pouvoir être polyvalent, disponible et faire preuve d'adaptabilité.
- Les hôtes font partis d'un réseau au travers des réunions et des GAP
- ...

Pour illustrer la vie en maison-relais, il a été convenu de réaliser un film sur les quatre maison-relais de l'Ile de la Réunion, chacune avec ses spécificités.

Le jour du tournage, Mme BONNET est intervenue avec deux caméramans. Ils ont installé leur matériel dans la salle d'activité et ont commencé à filmer les extérieurs de la maison-relais et les habitants.

Lors de la première réunion, un résident présent a souhaité montrer ses talents de cuisinier et l'équipe est allé à sa rencontre, dans son appartement, et l'a filmé en train de cuisiner un carry.

Il a expliqué que cuisiner représente pour lui une passion et un moment de partage avec ses camarades.

La matinée s'est poursuivie avec des interviews de résidents volontaires qui ont chacun parlé de leur histoire et de leur vie à la maison-relais. Ce fut un moment riche en émotions. Le couple d'hôtes a également pu s'exprimer et faire part de son expérience.

Nous avons terminé le reportage sur une note musicale : notre groupe de musique a joué son répertoire. L'un de nos résidents, chanteur/compositeur, a partagé deux de ses morceaux. Sa musique a d'ailleurs été choisi comme générique du film.

- Le jour J

Le séminaire s'est déroulé au Domaine Moca, dans les Hauts de Montgaillard.

Un véhicule a été loué afin de pouvoir emmener tous les résidents volontaires : 5 résidents et 2 professionnels ont assisté aux journées.

La première journée a consisté à donner une définition et une vision commune de la maison-relais et de faire un retour sur les ateliers de la maison-relais de demain.

La seconde journée a permis de traiter des problématiques concrètes et de la mise en place d'une dynamique collective.

Les résidents du Chaudron se sont répartis sur les différents ateliers, ateliers organisés sous forme de table ronde.

Au cours de ces ateliers, un résident a accepté de restituer en binôme les divers échanges, ce qui démontre bien que les résidents étaient au cœur de ce séminaire. Ils ont beaucoup été valorisés.

Depuis 2020, il a été proposé aux résidents de travailler sur un projet de maison-relais de demain. L'association Les Petits Débrouillards a accompagné les résidents dans la réalisation d'une maquette. L'un des résidents du Chaudron s'est particulièrement investi. De ce fait, il a participé à la table ronde sur ce thème et a rapporté ce qui en est ressorti.

Durant cette journée, les autres résidents ont participé à d'autres tables rondes. Ils ont fait la rencontre d'autres professionnels, de partenaires, d'élus, de financeurs.

Ces journées ont véritablement permis un maillage entre ceux qui vivent en maison-relais et les décideurs et orienteurs.

Au cours de ces deux journées, le groupe de musique du Chaudron a animé la pause déjeuner. En l'absence de l'hôte parti en congés maternité, il a fallu trouver un remplaçant pour maintenir cette action. Un bénévole a pris le relais : il a su trouver très vite sa place au sein du groupe ce qui a rassuré les résidents qui ont craint de ne pas pouvoir montrer leur savoir-faire. La prestation a été apprécié de tous Les résidents étaient heureux de pouvoir offrir ce moment de convivialité.

Ce séminaire a permis de mettre en lumière le travail effectué en maison-relais. Le court-métrage a été projeté et a connu un véritable succès. Les résidents l'ont également découvert ce jour-là (lien de visionnage ci-dessous). Ils ont véritablement apprécié d'être mis en valeur.

[https://www.youtube.com/watch?v=lppSwiUiIE&ab\\_channel=CommunicationPr%C3%A9fecturedeLaR%C3%A9union](https://www.youtube.com/watch?v=lppSwiUiIE&ab_channel=CommunicationPr%C3%A9fecturedeLaR%C3%A9union)

Ce qui a été intéressant dans ce séminaire c'est que la parole a été donnée aux résidents et qu'ils ont été le porte-parole du dispositif.

Le principal inconvénient pour eux a été la durée des journées, trop longues selon leur ressenti. Ils avaient hâte de retourner chez eux.

## CONCLUSION

La maison-relais du Chaudron a poursuivi ses missions tout au long de l'année 2021. Il est à noter que les locataires ont réussi à se stabiliser dans leur logement. Certains y résident depuis bientôt neuf ans. Ils ont intégré pour la majorité d'entre-eux, la notion d'habiter avec les charges qui y incombent. D'ailleurs nous n'avons que très peu d'impayés de loyer à gérer.

Les statistiques l'ont démontré au début de ce bilan d'activité : il y a très peu de turn-over sur la maison relais « Axel Kichenin dit lolo » ce qui nous fait dire que les résidents ont su trouver un endroit pour se reconstruire et devenir un citoyen lambda. Le sentiment d'appartenance est lui aussi très fort entre les voisins qu'ils forment et autour du couple d'hôtes qui est repéré comme un socle de confiance solide sur lequel s'appuyer.